

**Communes de l'hérault à plusieurs secteurs  
Dossiers acceptés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019**

Communes	N° INSEE	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage	Nom secteur Pourcentage
Adissan	'034 002	1-reste de La commune 3 %	2-zone Aub 5 %							
Agde	'034 003	1-Zone littorale 5 %	2-centre ancien 2 %	3-reste de la Commune 4 %						
Aigues-Vives	'034 007	1-zones 3% zone U et UE	2-zones 5% INA IINA IINAA IVNA	3-zone 3 % IINA PVR						
Bédarieux	'034 028	1- UA UB UC UD UDH 2 %	2- UE 1AU 1AUE 2AU A 3 %	3-Nh 4 %	4- reste commune 1%					
Bessan	'034 031	1-Commune 5 %	2-Capucière 2 %	3-Puech Méja 10 %	4-Rompudes 15 %	5-Negacots 10 %	6-Saint Claude 20 %	7-Namérique 20 %		
Beziers	'034 032	1-UA 1 %	2-Reste commune 4 %							
Le Bousquet-D'orb	'034 038	1-reste de la Commune 5 %	2-route d'avène 5 %	3-secteur 1AU 10%						
Cazouls-Les-Beziers	'034 069	1 Secteur 1 15 %	2 Secteur 2 20 %	3 Secteur 3 20 %	4 Secteur 4 20 %	5 Secteur 5 15 %	6 Secteur 6 15 %	7 Secteur 7 15 %	8 Secteur 8 15 %	9-reste de la Commune 5 %
Cesseras	'034 075	1-reste de la Commune 2 %	2 – Zones U 3 %	3 – Zones AU 5 %						
Ceyras	034 076	1-reste de la Commune 5 %	2- routes St Félix-Clermont 7,5 %							
Claret	034 078	1-centre ancien 7 %	2- reste commune 5 %							
Gabian	'034 109	1-commune 5 %	2-Quartier de la gare 20 %							
Galargues	'034 110	1-RESTE COMMUNE 5% 5 %	2- Lou Campiou 15 %	3- Le Poirier 15 %						
Lattes	'034 129	1-Boirargues 14 %	2-Reste Commune 5 %							
Lunel-Viel	'034 146	1-reste de la commune 5 %	2-1AUb (zone bleue plan) 20 %	3-1 Uaa (zone jaune plan) 20 %	4-UDf et Udfb (zone rose plan) 20 %	5-UDc (zone verte plan) 20 %				
Marsillargues	'034 151	1-reste Commune 5 %	2-SECTEURS SURTAXES 20%							
Mauguio	'034 154	1-reste Commune 5 %	2-AUF zone aéroportuaire 4,5 %							
Meze	'034 157	1-reste de la commune 5 %	2-Quartier le moulin parcelles CZ 20 %	3-Quartier le moulin parcelles CZ 20 %	4- secteur alsace Lorraine 20 %	5- zone 2NAa 20 %	6- secteur la caoste et la Tuilerie 10 %	7-Zone Ubc 20 %	8-Le Sesquier 20 %	9-Quartier Montarels 20 %
Montpellier	'034 172	1-reste Commune 5%	2-Pont TRINQUAT 20%	3-Parc Montcalm 20%	4-Saint Martin 20%	5-ligne 5 du tramway 20%				
Nissan-lez-Enserune	'034 183	1-reste commune 5%	2- secteur AUE et AU 20 %							
Pomérols	'034 207	1-reste de la commune 5 %	2- II NA 8 14 %							
Saint-Andre-De-Sangonis	'034 239	1-reste Commune 5 %	2-PA La Garrigue 20 %							
Saint-Geniès-de-Fontedit	'034 258	1- Condamines Ouest 20 %	2- Condamines Est 20 %	3- Les Horts 20 %	4- Arjolles 20 %	5- Roquestte 20 %	6- Boulhonac 20%	7- Chemin de Béziers 20 %	8- Reste de la commune 5 %	
Saint-Jean-De-Buèges	'034 264	1-reste Commune 5 %	2-Secteur du Garel 10 %							
Saint-Martin-de-Londres	'034 274	1-reste Commune 5 %	2-Ancienne cave viticole 10 %							
Teyran	'034 309	1-centre Ancien 3 %	2- UD1, A N N1 Nlc 6 %	3- UD2 UE1 UE2 8 %	4-OAU 1AUE1 1AUE2 12 %					
Le Triadou	'034 314	1-commune 5 %	2-lotissements le lavoir et les frènes 2,5 %							
Vendres	'034 329	1-UA 3 %	2-Reste Commune 5 %	3-Zones littorales 5 %						